

ÉCOLE

maternelle  
élémentaire  
primaire

RPI Panossas -Veysillieu

**ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

**Annexe 5 - CONSEIL D'ÉCOLE**

**PROCÈS-VERBAL**

**RÉUNION DU 15 décembre 2016**

**ORDRE DU JOUR**

1. Présentation, par les directrices du RPI, du conseil d'école extraordinaire sur les rythmes scolaires.
2. Evaluation des rythmes scolaires mis en place depuis trois ans.
3. Décision d'organisation de la semaine scolaire pour les trois années à venir.

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directrices des écoles - Présidentes : CHARNAY Stéphanie	x x		
GENSEL Magali			
Enseignants des écoles			
RICCIARDELLA Rebecca	x		
SOULAT Calliopé	x		
MOIROUD Pierre	x		
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires			suppléants assurant un remplacement
DUVAL Marie	x		ANTONIOTTI Séverine
GAILLARD Emmanuel		X	CANDY Stéphanie
TREILHOU-REY Anabel	x		SECRETANT Thomas
GUICHET Isabelle		X	
QUANTIN Olivier	x		
Inspectrice de l'Éducation Nationale : Laurent MOUTARD		x	
Maire de la Commune ou son représentant :			
Panossas : Marc CHIAPPINI	X	<b>Départ à 18h25</b>	
Veysillieu : Joël MAZZARO	X		
Conseillers Municipaux :		x	
Panossas : Annie DURAND			
Veysillieu : Lydie GRAMONT-GAY			
Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale :			
JONNEKIN Jacqueline	x		
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.		x	
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			

Procès-verbal établi le 16/12/2016

Les Présidentes, Directrices du RPI : Me Stéphanie CHARNAY, Mme Magali GENSEL  
 Enseignante, secrétaire de séance : Mme Calliopé SOULAT  
 Parent d'élève : Mme Stéphanie CANDY

## **1- Présentation du conseil d'école extraordinaire**

Mme Gensel rappelle que cette réunion a pour objectif de dresser un bilan sur les rythmes scolaires actuels, d'écouter les avis des différents membres de la communauté éducative, les parents élus, les élus de la commune, les enseignants, la DDEN et de prendre une décision concertée, dans l'intérêt de tous les élèves.

Un résumé partiel de la lettre envoyée aux écoles par Madame la Directrice Académique est réalisé:

Les horaires scolaires arrêtés pour les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Panossas et de Veyssilieu arrivent à leur terme à l'issue de l'année en cours.

L'article D.521-12 du code de l'éducation prévoit que la décision d'organisation de la semaine scolaire ne peut porter sur une durée supérieure à trois ans.

A l'issue de ce conseil d'école, les demandes de renouvellement ou de modification des aménagements de la semaine scolaire et des horaires en cours seront transmises à Monsieur Moutard, Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Pont-de-Chéruy.

**Sont désignés : un secrétaire enseignant (Mme SOULAT), un secrétaire parent (Mme CANDY).**

## **2- Evaluation des rythmes scolaires mis en place depuis trois ans.**

### **Bilan des enseignants:**

Les enseignants rappellent que les horaires des écoles ont été fixés lors de la réforme des rythmes scolaires, afin de respecter les nouvelles directives ministérielles.

Les enseignants s'accordent à dire que la semaine des 5 jours a accentué la fatigue des enfants. Celle-ci est surtout remarquée le jeudi par de l'excitation, des pleurs en fin de matinée chez les élèves de maternelle et des chutes plus fréquentes dans la cour de récréation.

La pause méridienne est très longue, les enfants de maternelle sont couchés tardivement. Certains élèves ont alors des difficultés à trouver le sommeil.

Pour le cycle 3, la classe se termine à 16h05 et les enfants sont rendus tardivement à leurs parents puisque le bus, toujours en retard, n'arrive pas avant 16h15 sur la commune de Veyssilieu avec un retour sur Panossas vers 16h25.

Les journées des élèves n'ont donc pas été raccourcies et la semaine a été rallongée avec le mercredi.

Les enseignants, ayant pour la plupart, travaillé à l'élaboration des horaires en 2013 ont conscience qu'il est très difficile de raccourcir les journées au vue des contraintes financières et logistiques des communes (personnel, bus). Ils s'accordent à dire qu'un retour à un enseignement le samedi matin serait souhaitable.

### **Bilan des communes:**

Messieurs les Maires rappellent également la difficulté de mise en œuvre des nouveaux horaires et le travail considérable mené en 2013.

#### Pour la commune de Panossas :

Monsieur Chiappini expose ses choix politiques et financiers.

La mairie finance une partie des repas de la cantine pour alléger les dépenses des parents et permettre aux familles les plus démunies d'arriver à régler leurs factures.

Il rappelle que le fonctionnement de l'école représente 57,00% du budget annuel communal. Il est donc impossible à la mairie de financer des activités pour les TAP en faisant appel à des intervenants extérieurs rémunérés. L'appel à des intervenants bénévoles n'avaient pas été envisagé lors des réunions de travail en 2013 ni par les enseignants ni par les élus ni par les parents délégués car trop aléatoire.

D'autres choix ont été faits pour que chaque enseignante de maternelle puisse bénéficier sur le temps scolaire de l'aide d'une ATSEM et permettre un enseignement de qualité. Les salaires du personnel communal représentent un coup financier très important.

Les parents d'élèves souhaiteraient que les élèves de petite section et de moyenne section puissent être couchés après le repas avant le retour des enseignantes. Monsieur Chiappini a déjà étudié cette question, il faudrait alors prévoir une personne supplémentaire pour surveiller le dortoir, ce qui n'est financièrement pas envisageable.

#### Pour la commune de Veyssilieu :

Monsieur Mazzaro rejoint le point de vue de M. Chiappini. Le budget communal étant déjà principalement au service de l'école et non extensible, il semble difficile d'envisager plus de services.

La venue d'intervenants bénévoles n'est pas envisageable pour des raisons évidentes de sécurité. En revanche, Monsieur le Maire n'est pas contre la venue d'une association de lecture agréée éducation nationale. Il va se renseigner à ce sujet.

Si c'était possible, Monsieur Chiappini et Monsieur Mazzaro souhaiteraient également un retour au samedi matin à la place du mercredi matin.

#### **Avis des parents :**

Les parents délégués regrettent le temps très court qui leur a été accordé pour informer les parents du conseil d'école extraordinaire et ainsi recueillir des avis.

Ils n'ont obtenu que 3 retours de parents d'élèves.

Ils soulignent le temps de la pause méridienne trop long et le souhait d'aménager ce temps au mieux afin de proposer des activités aux enfants.

M. Mazzaro discutera avec ses employées communales des activités possibles.

### **3 – Décision d'organisation de la semaine scolaire pour les trois années à venir.**

#### **Sur la commune de Panossas :**

Reconduction des rythmes scolaires actuels. La mise en place d'ateliers de lecture sur le temps de la pause méridienne sera étudiée prochainement avec l'aide d'une

association.

**Sur la commune de Veyssilieu :**

Les horaires de l'après-midi sont modifiés afin d'être en adéquation avec l'arrivée de bus.

Horaires : 8h30 – 11h30  
14h - 16h15

Mme Charnay et Mme Gensel remercient les membres du conseil d'école pour leur investissement, la qualité d'écoute de chacun, l'échange bienveillant autour du sujet et les décisions prises qui ne sont certes pas satisfaisantes pour respecter les rythmes des élèves mais qui sont justifiées au vue des possibilités financières des communes.

***Date du prochain conseil d'école : jeudi 09 mars (à confirmer) de 18h00 à 20h00 à l'école de Veyssilieu.***

Une minute de silence a été faite en début de réunion, en souvenir de Madame LAGNEAU, DDEN, qui nous a quittés dernièrement.